

Questions orales

Dans l'exposé budgétaire précédent, l'ancien ministre des Finances avait déclaré qu'il lui était impossible de diminuer davantage les dépenses inutiles du gouvernement. Pourtant, dans ce budget, le ministre a trouvé le moyen de diminuer encore les dépenses dans les domaines de l'énergie, de l'aide aux pays en voie de développement et de la défense. Le ministre prétend-il aujourd'hui qu'il est absolument impossible de diminuer les dépenses du gouvernement sans s'attaquer à d'importants programmes sociaux, comme le gouvernement l'a fait jusqu'à présent dans le cas des pensions, de la santé et de l'enseignement postsecondaire? Est-il impossible de réduire les dépenses du gouvernement dans d'autres secteurs que ces trois-là?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Non, madame le Président; nous passons constamment en revue les dépenses du gouvernement afin d'essayer d'éliminer les dépenses qui ne sont pas hautement prioritaires par rapport aux autres dépenses que nous avons.

M. Clark: Demandez à Ed Clark ce qu'il en pense!

M. Lalonde: Nous faisons cela en permanence et systématiquement. Comme je l'ai expliqué dans mon discours, le gouvernement a demandé au président du Conseil du Trésor de voir de nouveau dans quels domaines il serait possible de comprimer les dépenses afin de ralentir dans une forte mesure la croissance de nos dépenses. Il s'agit d'un processus permanent qui va continuer.

* * *

● (1440)

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE**L'APPROBATION PAR LE PARLEMENT DES FONDS INJECTÉS DANS LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE**

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, c'est au ministre de l'Industrie et du Commerce que je m'adresse. Il y a deux jours à peine, il a annoncé qu'il entendait demander au Parlement l'autorisation d'injecter pour 400 millions de dollars de capitaux dans deux sociétés de la Couronne qui fabriquent des avions, notamment 200 millions de dollars pour la société Canadair seulement.

Le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il entend lorsqu'il parle de demander l'autorisation du Parlement? Son ministère va-t-il avoir recours à la supercherie qu'il a échafaudée à la Chambre il y a quelques mois à peine, je veux parler du poste de \$1 du budget, quand il nous a demandé de nous porter garants du passif de \$1.2 milliard de Canadair? Est-ce là ce qu'il entend par «demander l'autorisation du Parlement» ou la Chambre aura-t-elle la possibilité d'étudier les raisons pour lesquelles il estime devoir effectuer ces débours au nom des Canadiens?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, si je me souviens bien des discussions que le député a eues avec mon prédécesseur, c'était des lettres d'appui dont l'opposition s'inquiétait. L'ancien président du Conseil du Trésor et mon prédécesseur ont alors décidé de passer dorénavant par le budget des dépenses pour tous les fonds que ces deux

sociétés de la Couronne pourraient demander. C'est exactement ce que nous avons fait.

Je me rappelle également que le député figurait parmi ceux qui tenaient à ce que nous injections des capitaux dans ces deux sociétés plutôt que de leur prêter de l'argent comme auparavant. C'est exactement ce que le gouvernement a fait.

LA DATE DE L'INJECTION DES FONDS

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse encore au ministre de l'Industrie et du Commerce. J'aimerais bien qu'il prouve l'une ou l'autre des affirmations qu'il a faites sur ce que j'aurais demandé au cours de législatures précédentes. Je suppose donc que nous serons seulement appelés à approuver l'infusion de 400 millions de dollars dans ces deux sociétés de la Couronne en approuvant un poste de un dollar du budget supplémentaire que nous n'avons pas encore vu.

Le ministre voudrait-il expliquer où il veut en venir avec ses deux groupes de travail, dont l'un doit réviser son rapport et l'autre doit être mis sur pied en temps utile? N'a-t-il pas l'impression de mettre en quelque sorte la charrue devant les boeufs en demandant au Parlement, avant même que les deux groupes qu'il prétend avoir formés soumettent leurs recommandations ou constatations, s'il faut participer au capital de ces deux sociétés?

L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, nous avons demandé au Président du Conseil du Trésor d'inclure ce poste dans le budget supplémentaire pour donner à l'opposition l'occasion de discuter de l'activité tant de Canadair que de Havilland à l'étape du comité parlementaire. Le député a entendu les questions que ses collègues ont posées hier et aujourd'hui sur la création d'emplois. Il n'y a pas pour moi de secteur plus important au Canada que celui de l'aérospatiale. Le député et ses collègues des deux côtés de la Chambre pourront interroger les représentants de Canadair et de Havilland quand ces prévisions de dépenses seront à l'étude.

* * *

L'ÉNERGIE**LES COUPURES BUDGÉTAIRES ENVISAGÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME**

Mlle Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances au sujet des coupures budgétaires qu'il entend faire dans le programme énergétique. Il a déclaré hier que les subventions prévues dans le cadre du Programme d'encouragements pétroliers seraient maintenues à leur niveau actuel. Dans quels programmes entend-il imposer des compressions et combien d'emplois seront-ils supprimés du fait de cette initiative?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je tiens à féliciter le député à l'occasion de sa première question à la Chambre des communes. Je signale à la Chambre que je serai en mesure de lui faire rapport plus tard sur la nature des coupures pratiquées au sein de mon ministère.